

Tapez 887*1*6#

55 FTTC/appel

vers l'international

PROMO
PREPAID
JUSQU'AU
31 OCT 2013

INFOS : 112

N°631

du 20
AOÛT
2013



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Marché de construction d'un centre de loisirs à Asséré dans la Binah

L'appel d'offres annulé pour «non transparence» et «clauses contradictoires»

P.3 Pour la conservation des récoltes et la sécurité alimentaire

L'autorité va construire des dizaines de magasins, à 29 000 tonnes de capacité totale

P.7 Nouveaux bacheliers
Après les résultats, la grande interrogation



Col. Ouro-koura Agadazi, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et la Pêche

P.4 Face au VoIP et au Skype
Togo Telecom se lance dans la guerre des tarifs à l'international

P.3 Devoir de mémoire à l'occasion de la rentrée de la 5ème Législature

Déjà 10 fois que les Togolais sont allés aux urnes pour choisir leurs représentants

P.4 En conclave avec la presse à Atakpamé

La NSCT remet la production cotonnière à 100 000 tonnes de coton-graine

Spéciale promo vacances

A partir de **1F/seconde** Tapez *106*3#

moovsecondes
Le prix... Pas un obstacle !

- 1 F/sec de 22h à 05h vers Moov
- 1,5 F/sec de 05h à 22h vers Moov
- 2,5 F/sec vers les autres opérateurs
- 1 F/sec vers 5 numéros complices 24h/24

no limit

Service client : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

groupe etisalat



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



Devoir de mémoire à l'occasion de la rentrée de la 5ème Législature

Déjà 10 fois que les Togolais sont allés aux urnes pour choisir leurs représentants

Late Pater

Conformément à l'article 52 de la Constitution togolaise, la cinquième législature fait sa rentrée solennelle ce mardi 20 août 2013, soit huit jours après la proclamation des résultats définitifs du scrutin du 25 juillet par la Cour constitutionnelle. Et, contrairement à une précédente information de L'UNION sur la base d'un faux calcul au niveau des âges des nouveaux élus du peuple, la séance de ce jour a été convoquée et sera présidée par l'honorable Lawson Latévi Calvin Georges de la liste du Collectif Sauvons le Togo dans le Grand Lomé, doyen d'âge du haut de ses 79 ans révolus depuis le 30 juillet dernier. Il va être appuyé par les honorables Oré Djimon et Arzouma Natchadja, les deux plus jeunes de la nouvelle Assemblée nationale. Cette séance de droit ouvre le décompte des cinq ans de législature et devra s'achever par l'élection du bureau définitif de l'Assemblée nationale. Aucun débat ne peut avoir lieu sous la présidence du doyen d'âge. Il est fait exception à cette règle pour les discussions ayant pour objet le règlement intérieur de l'Assemblée nationale.

L'occasion est toute trouvée pour revisiter l'histoire du Parlement togolais. De quoi revoir comment l'appareil législatif togolais a traversé le temps. Ce n'est pas un secret, le Togo a connu différentes législatures. Le Gouverneur Bonnacarrère crée d'abord le « Conseil des Notables » qui est composé de vingt (20) membres. L'objectif visé par Bonnacarrère était d'associer les populations à la gestion des affaires du Togo, vu que la bourgeoisie togolaise née de la période de la domination allemande avait une influence très forte sur les décisions du Gouvernement local togolais. Le 25 octobre 1946, les Togolais étaient appelés aux urnes pour élire, pour la première fois, leurs représentants à un parlement dénommé « Assemblée Territoriale » du Togo. L'Assemblée territoriale du Togo était composée de trente (30) élus, dont 24 Togolais et 6 Français. Pour se conformer à la loi Gaston Defferre de 1956, la dénomination d'« Assemblée territoriale » deviendra « Assemblée législative ». L'Assemblée législative tient sa séance solennelle le 4 septembre 1956 et est composée de trente (30) députés également, et un bureau de dix (10) membres élus pour un mandat d'un (1) an renouvelable. Deux ans plus tard, les Togolais seront appelés aux urnes pour élire leurs représentants à une Assemblée qui prendra cette fois le nom de « Chambre des députés ». L'appellation « Chambre des députés » est issue des élections du 27 avril 1958. Cette fois, le nombre des députés élus passe à quarante



Des députés lors d'une rentrée parlementaire (Archives)

six (46) pour un mandat de six (6) ans.

Le 27 avril 1960, le Togo accède à l'indépendance. Une Constitution a été proposée le 9 avril 1961 ; un référendum est organisé en même temps que les élections législatives et présidentielles. Le Parlement qui sera élu prendra le nom d'« Assemblée nationale », en référence à l'article 14 de ladite Constitution. Issue des élections du 9 avril 1961, l'Assemblée nationale sera composée de cinquante un (51) membres élus pour un mandat de cinq (5) ans. Cette dénomination va demeurer jusqu'à 1991. Après la Conférence nationale (du 8 au 28 août 1991), un Parlement de Transition a été institué et prend le nom de « Haut Conseil de la République » (le HCR). Le HCR a été mis en place en attendant l'organisation des élections législatives. Il était composé de soixante dix neuf (79) membres, élus sur la base des différents mouvements politiques et organisations socioprofessionnelles présentes aux assises de la Conférence nationale, à raison de 31 pour les collectivités locales (30 préfectures et 1 pour la commune de Lomé), 22 pour les partis politiques, 15 pour les associations, 10 pour les organisations socioprofessionnelles, et le président du Présidium de la Conférence nationale. Il avait pour missions, entre autres, de contrôler l'exécution des décisions de la Conférence nationale, de contrôler l'Exécutif, d'exercer la fonction législative, de donner son avis sur la désignation des membres du Gouvernement, d'approuver l'avant-projet de Constitution.

L'Assemblée nationale de la IVème République est issue des élections des 6 et 20 février 1994 et l'organisation des partielles les 4 et 18 août 1996. Elle est composée de quatre vingt et un (81) députés. L'installation de l'Assemblée nationale est intervenue le 22 Mars 1994. Quatre tendances politiques s'étaient dessinées : le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT, 42 députés), le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR, 32 députés), l'Union Togolaise pour la Démocratie (UTD, 5 députés), la Convention des Forces Nouvelles

(CFN, 1 député), et 1 député indépendant. L'Assemblée nationale de la IVème République est, depuis le 5 février 2005, à sa troisième législature et à son quatrième président. Suite au décès du Président Gnassingbé Eyadéma, le 5 février 2005, et constatant l'absence du territoire national de M. Fambaré Ouattara Natchaba (président de l'Assemblée nationale), l'Assemblée nationale a procédé, tour à tour, le 6 février 2005 à la destitution du président de l'Assemblée nationale par une motion de censure et à l'élection d'un nouveau président en la personne de El Hadj Abass Bonfoh, le 25 février 2005. Ainsi, se fondant sur l'article 65 de la Constitution togolaise, Abass Bonfoh devient Président par intérim de la République togolaise et disposait de 60 jours pour organiser les élections présidentielles.

Après l'élection présidentielle du 24 avril 2005, de nouvelles discussions sont ouvertes avec le nouveau Gouvernement pour la reprise et le respect des 22 engagements qui doivent normalement déboucher sur de nouvelles élections législatives. Avec la conclusion de l'Accord Politique Global, signé le 20 août 2006, le Président de la République, Faure Gnassingbé, a dissout l'Assemblée nationale le 30 août 2007 et décrète l'organisation des législatives anticipées pour le 14 octobre 2007. Après le scrutin du 14 octobre 2007, trois (3) formations politiques siègent à l'Assemblée nationale, à savoir le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT, 50 députés), l'Union des Forces de Changement (UFC, 27 députés) et le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR, 4 députés). Le bureau définitif de sept membres (président, vice-présidents, questeurs et secrétaires parlementaires) est occupé par la majorité RPT, devenue Groupe de la majorité parlementaire (GMP) après la dissolution du RPT. Entre-temps, le groupe parlementaire UFC s'est éclaté et a donné naissance à un groupe des non-inscrits qui se réclamait de l'ANC. Arrivée à la fin normale de son mandat de cinq ans, les 81 députés

de l'Assemblée nationale sont aujourd'hui remplacés par les 91 nouveaux élus du peuple à l'issue du scrutin législatif du 25 juillet 2013.

Tout calcul fait, depuis l'indépendance proclamée le 27 avril 1960, les Togolais sont allés dix (10) fois aux urnes (1961, 1963, 1980, 1985, 1990, 1994, 1999, 2002, 2007 et 2013) pour élire leurs représentants au Parlement ; ceux-ci ont pris définitivement le nom de « députés à l'Assemblée nationale ».

Pour la conservation des récoltes et la sécurité alimentaire L'autorité va construire des dizaines de magasins, à 29 000 tonnes de capacité totale

Dans le cadre de son programme de sécurité alimentaire, le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, sur un financement de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), compte faire construire, sur plusieurs sites du pays, des aires de séchage et des magasins de stockage et de conservation qui pourront contenir jusqu'à un total de près de 29 000 tonnes de produits agricoles. L'avis est lancé depuis près de deux semaines, par l'entremise de l'Agence d'exécution des travaux urbains (Agetur-Togo), pour les études techniques et la préparation des dossiers d'appel d'offres devant aboutir à la surveillance et au contrôle des travaux de construction. Le délai d'un mois est accordé aux prestataires intéressés à manifester leur intérêt et à fournir les services des sites concernés en vue du choix de deux consultants.

Dans les cinq régions économiques du pays, il sera construit 6 magasins de stockage d'une capacité de 3 000 tonnes chacun, dont deux à Lomé et à Gbatopé pour la région Maritime. Les quatre autres seront situés à Anié, Sokodé, Kara et Dapaong. Sur plusieurs sites de production de maïs et de riz, il sera construit 30 magasins de stockage d'une capacité de 350 tonnes chacun. Pour le maïs, ils se situeront, entre autres, à Sédomé (Yoto), Agbélouvé et Gapé Kondji (Zio), Avétonou (Agou), Nyamassila (Anié), Lamatessi (Tchaoudjo), Agbandi (Blitta), Défalé (Doufelgou)... Pour le riz, ils sont prévus à Momehagou (Vogan), Zébé (Lacs), Agou Gadjia (Agou), Tchavié (Adéta),

VERBATIM Par Eric J.

L'écroulement électoral de l'Ufc

Convaincu de la fiabilité des résultats provisoires rendus publics par la Commission électorale nationale indépendante, Ceni, le parti de Gilchrist Olympio, l'Union des forces de changement, Ufc, n'a levé le petit doigt pour contester une seule portion des chiffres donnés. Plus est, l'un des dirigeants influents du parti, Me Jean-Claude Homawoo, s'est même opposé aux propos contestataires du président de l'Alliance nationale pour le changement, Anc, accusant la Ceni de publier de faux résultats.

Me Homawoo qui est au cœur de l'organisation du scrutin avec son poste de vice-président a déclaré : « J'ai entendu dire que le CST contestait les résultats. De quels résultats parle ce groupement ? Il n'y a pas 36.000 résultats différents. Ceux fournis par la Ceni sont le résultat des urnes, issus des bureaux de vote dont les procès-verbaux ont été établis en présence des représentants des partis politiques, dont ceux du CST-ANC. »

Contrairement aux élections passées où l'Ufc était à l'avant-garde des contestations des résultats des urnes et malgré le score minable obtenu, l'Ufc a reconnu sa défaite et de facto la victoire de l'Union pour la République (Unir).

Au sein de l'opposition constituée par le Cst et Arc-en-ciel, l'on s'est réjoui du score de l'Ufc tout en continuant par se plaindre. Pour les anciens amis de Gilchrist Olympio, il s'était agi d'un vote sanction des populations par rapport à ce parti. Une manière de dire que l'Ufc est puni pour avoir signé un accord de gouvernement avec le parti au pouvoir.

Me Apévon Dodzie du Comité d'action pour le renouveau, Car, a déclaré vertement : « Le leader de l'Ufc a été pendant des années adulé par les populations togolaises. Dans cette période de gloire, il a méprisé tous les autres responsables de partis politiques et les a souvent traités de collaborateurs du régime. Mais il n'a pas compris que chaque médaille a son revers et qu'à force de dresser les populations contre les autres, celles-ci finiront par prendre goût au formatage au point de réserver le même sort à celui qui les a conditionnées. »

En réalité cela ne devrait pas être une cause de la chute électorale d'un parti politique, mais l'on a remarqué que l'Ufc a très mal communiqué avec sa base sur cette décision d'une haute portée politique nationale.

De cette régression de l'Ufc se dégagent deux leçons indispensables.

Si l'Ufc qui voulait préserver au moins ses 27 députés de l'Assemblée sortante et avoir plus de sièges n'en a obtenu que 3 sur les 91, est restée muette, il va s'en dire que le scrutin a été transparente avec des résultats incontestables.

Aussi doit-on le répéter, lorsqu'un parti politique a le vent en poupe, il doit donner de la considération aux autres formations politiques aussi bien proches du pouvoir que de l'opposition. Et que les leaders politiques doivent cultiver l'humilité et mettre le peuple au centre de toutes les préoccupations et non rechercher du populisme comme programme de société.



Tchade (Haho), Pagouda (Binah), Kabou (Bassar), Mandouri (Kpendjal), Gando et Barkoissi (Oti)... Il sera enfin construit 30 magasins de stockage d'une capacité de 10 tonnes chacun sur 30 sites de marchés. Entre autres, il y a Agoè, Assahoun, Vogan, Tsévié, Anié, Tohoun, Atakpamé, Elavagnon, Blitta, Sokodé, Bassar, Bafilo, Kétao, Cinkassé, Gando...

Chaque magasin de 3 000 tonnes sera doté d'une aire de séchage de 2 500 mètres carrés, des bureaux et des chambres pour abriter le gardien. Ceux de 350 tonnes seront composés des mêmes structures, sauf que l'aire de séchage sera de 1 000 mètres carrés. Et ceux de 10 tonnes auront juste un bâtiment de trois compartiments. Il est besoin de deux consultants pour les trois lots de magasins à choisir sur une liste restreinte pour le premier lot et de la même manière pour les deux autres à l'issue des procédures de sélection. D'après le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, une partie des magasins devra servir au

stockage de la réserve nationale par l'Agence nationale pour la sécurité alimentaire au Togo (Ansaf). L'autre partie, essentiellement située dans les agglomérations, sera gérée par les paysans, par l'entremise des coopératives agricoles. L'Ansaf a débuté le mois dernier sa deuxième campagne d'achat des excédents céréaliers auprès des producteurs estimés à près de 500 000 tonnes cette année, principalement le maïs, apprend-on du site officiel *Republicoftogo*. Une partie devra servir à constituer un filet de sécurité en disposant de stocks, et ensuite permettre aux agriculteurs de vendre une partie de leur production à l'Etat et de disposer ainsi de revenus pour acheter des intrants et augmenter les rendements, indique la même source. L'autre partie de ces excédents sera livrée au Programme alimentaire mondial (Pam), dans le cadre d'un partenariat noué il y a plusieurs années avec le Togo, aux fins d'aider les pays du Sahel, et même voisins comme le Ghana, victimes de pénurie alimentaire.

En conclave avec la presse à Atakpamé La NSCT remet la production cotonnière à 100 000 tonnes de coton-graine

Jean Afolabi

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de communication de la campagne 2013-2014, la direction générale de la Nouvelle société cotonnière du Togo (Nsct, mixte) se retrouve ce jour en conclave de trois jours à Atakpamé (160 km au nord de Lomé) avec plusieurs journalistes des médias locaux et étrangers, au moment où la production cotonnière – démarrée il y a deux mois – est envisagée à la hausse. De sources bien informées, la société cotonnière vise de nouveau une production de 100 000 tonnes de coton-graine pour la nouvelle campagne.

La Nsct s'en est sortie avec 82 000 tonnes la campagne précédente, alors qu'elle avait également prévu faire les 100 000 tonnes de coton-graine. Une contre-performance attribuée à des difficultés liées à la pluviométrie et à la protection phytosanitaire. «*Hormis la phase de semis qui a bénéficié suffisamment d'humidité, les phases de fumure ont souffert du manque alors que la phase de protection phytosanitaire en a eu de trop, engendrant des lessivages des traitements et le retour des produits phytosanitaires par certains producteurs*», avait expliqué la société cotonnière lors de la 6^{ème} Réunion-bilan du programme PR-PICA en avril dernier à Lomé.

A Atakpamé, justement, il sera question de la filière cotonnière togolaise, de son évolution et de ses perspectives. Les débats vont également porter sur la commercialisation du coton-graine, de son égrenage – avec une visite de l'usine de Talo –, et des impacts socio-économiques de la filière. Mercredi, le déplacement sera organisé sur le



Centre de recherche agronomique/Savane humide (Crash) de Kolokopé où il est cultivé une variété typiquement togolaise exploitée dans la sous région. Il est attendu de ces échanges avec des cadres de la Nsct et des acteurs de la filière que les journalistes renforcent leur connaissance sur le secteur coton «*afin qu'à terme chaque participant devienne si possible le spécialiste de la question coton*», explique la direction générale de la société cotonnière.

Pour la nouvelle campagne, la Nsct remet les superficies emblavées à 110 000 hectares. A fin juillet, elle en était à 104 000 hectares. Ce que l'on justifie par la sécheresse qui sévit actuellement sur la majeure partie du pays. Mais l'on s'attend à un rendement moyen de 900 kilogrammes à l'hectare. A la campagne précédente, il était prévu 110 000 hectares à emblaver, ce qui a été porté à 122 000 hectares, exploités par 114 000 producteurs. Quant aux prix d'achat, ils ont été maintenus à leur niveau de la campagne précédente, à savoir 230 F/kg pour le 1^{er} choix, et 210 F/kg pour le 2^e choix.

Le Togo, dont les récoltes de coton sont réputées exposées aux ravageurs, prévoit d'atteindre 150 000 tonnes de coton graine dans les cinq prochaines années, d'après Essowé Batana, le directeur général adjoint de la Nsct. La filière a connu des moments difficiles ces dernières années, passant jusqu'à 29 000 tonnes la campagne 2009-2010.

Entre autres difficultés, il est cité le retard accusé dans les mises en place pour cause de lenteur dans le processus de passation des marchés pour les engrais et les insecticides surtout les produits alternatifs. Il y a la gestion inefficace des ravageurs endocarpiques face à un système de culture ne favorisant pas un début très précoce des traitements. Il y a également le non respect des itinéraires techniques de la production par nombre de producteurs. «*Avec 70% des zones de production abritant les ravageurs endocarpiques (zones humides), le défi de rehausser le rendement à travers une maîtrise de ces derniers demeure notre grande préoccupation*», avouent les responsables de la Nouvelle société cotonnière du Togo.

Marché de construction d'un centre de loisirs à Asséré dans la Binah L'appel d'offres annulé pour «non transparence» et «clauses contradictoires»

C'est l'aboutissement du recours en contestation introduit par l'entreprise Sibitti Consult auprès du Comité de règlement des différends. L'attribution à l'entreprise ECBF du marché de construction d'un centre de loisirs à Asséré dans la préfecture de la Binah est donc annulée. L'appel d'offres du ministère des Sports et des loisirs est aussi annulé, pour avoir contenu des clauses contradictoires ou disparates. En l'espèce, deux délais d'exécution de 3 mois dans l'avis d'appel d'offres et de 4 mois dans le dossier d'appel d'offres. En toute violation du principe qui veut que l'avis d'appel d'offres fait partie intégrante du dossier d'appel d'offres. «*Il est inconcevable que dans le même dossier à concurrence se*

trouvent deux délais d'exécution des travaux», indique la décision du Comité. Et d'ajouter que «*cette situation inexplicable n'a pu, sans nul doute, qu'induire en erreur les soumissionnaires dont les uns ont proposé un délai d'exécution de trois mois et les autres un délai de quatre mois ; que dès lors, l'autorité contractante ne dispose plus de référence de conformité pour évaluer les offres des soumissionnaires sur une base égalitaire*».

Quant à l'attribution elle-même, il est reproché au ministère des Loisirs de ne pas jouer la transparence, en ayant refusé de transmettre à l'entreprise Sibitti Consult, à sa

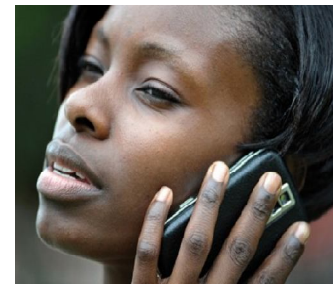
demande, les copies du procès-verbal de la séance d'ouverture des offres, d'attribution du marché et du résultat d'analyse des offres, afin de lui permettre d'apprécier les motifs du rejet de son offre. En violation de l'article 62 du code des marchés publics qui le prescrit vis-à-vis de tout soumissionnaire.

En rappel, le ministère des Sports et des loisirs a lancé l'appel d'offres le 6 mai 2013. L'ensemble des prestations est réparti en un lot unique. Le 6 juin, huit offres ont été réceptionnées et ouvertes. A l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le soumissionnaire ECBF avait été déclaré attributaire provisoire.

Face au VoIP et au Skype

Togo Telecom se lance dans la guerre des tarifs à l'international

L'opérateur historique des télécommunications Togo Telecom s'est lancé dans une opération de reconquête de sa clientèle. L'entreprise a décidé de réduire de moitié ses tarifs de communications fixe et mobile à l'international. Ainsi, appeler à l'étranger revient désormais à 55 FCfa toutes les 45 secondes alors que le tarif d'antan tournait autour de 120 FCfa. Jusqu'au 31 octobre 2013, les abonnés téléphoniques de



l'opérateur peuvent donc appeler des correspondants en Allemagne, en France, en Belgique ou aux Etats-Unis à ce prix là. Pour les

appels vers l'Afrique et certains pays du Maghreb, Togo Telecom a revu aussi à 55 FCfa le tarif, mais toutes les 30 secondes.

Comme plusieurs autres opérateurs l'ont fait, Togo Telecom essaye, par cette réduction de ses tarifs à l'international, de lutter contre les opérateurs VoIP comme Skype qui séduisent de plus en plus les abonnés au mobile, explique l'agence Ecofin.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA

Des prêts de 33,5 milliards Cfa enregistrés au Togo la 2ème semaine d'août

Les banques et établissement de crédit du Togo ont enregistré, au cours de la période du 6 au 12 août 2013, des prêts d'un montant total de 33,500 milliards de francs Cfa, en hausse par rapport à la dernière semaine de juillet, et des emprunts également en hausse, à 12,800 milliards. Pour l'ensemble des opérations effectuées sur le marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), au cours de la même période, les prêts et les emprunts se montent au montant identique de 117,200 milliards.

Les prêts et les emprunts au Togo sont notamment à une semaine pour 31,000 milliards et à deux semaines pour 12,500 milliards respectivement. A une semaine, les taux moyen pondéré et minimum se sont situés respectivement à 3,44% et 2,85%. Le taux maximum est allé à 6,00%. A deux semaines, ces mêmes taux se sont établis respectivement à 5,20%, à 4,00% et à 6,00%.

Viennent ensuite, en termes de

prêts, les établissements de crédit du Mali qui ont enregistré 31,000 milliards, sans aucun emprunt. Ces prêts sont également à un jour pour 2,000 milliards. A cette échéance, les trois taux se sont situés respectivement à 3,77%, à 3,32% et à 4,00%. Les banques de la Côte d'Ivoire ont fait, au cours de la même période, 22,150 milliards pour les prêts et 27,050 milliards pour les emprunts.

En termes d'emprunts, les banques du Sénégal ont encore fait plus, à 77,900 milliards, dont 4,000 milliards à un mois. A cette échéance, le taux moyen pondéré s'est situé à 4,64%. Le minimum et le maximum se sont situés respectivement à 4,50% et 6,00%. Les banques du Niger n'ont enregistré aucune opération, tandis que celles de la Guinée-Bissau n'ont connu que des prêts, à 0,300 milliard. Le Bénin et le Burkina Faso ont enregistré des prêts respectivement à 11,550 milliards et 11,800 milliards, et des emprunts à

22,450 milliards et 10,000 milliards.

L'évolution du marché interbancaire de l'Union a été marquée, en juin 2013, par un repli du volume des transactions et du taux d'intérêt. D'après la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 104,4 milliards en juin 2013, soit une baisse de 21,8 milliards par rapport à la situation du mois passé. Le taux moyen pondéré des opérations s'est replié de 10 points de base pour se situer à 3,72% au cours de la période sous revue. Cette évolution reflète la tendance sur le marché à une semaine, sur lequel le volume moyen des opérations a reculé de 19,8 milliards pour ressortir à 69,9 milliards en juin 2013. Le taux moyen pondéré y afférent s'est établi à 3,13%, en régression de 20 points de base par rapport à la situation du mois précédent.

Au Ghana

Le taux d'inflation augmente en juillet 2013

L'indice des prix à la consommation du Ghana (IPC) a légèrement progressé à 11,8 en juillet de 11,6% le mois précédent, a annoncé mercredi le Service de statistique du Ghana (GSS). «*Les principaux moteurs de l'inflation sont ceux des chaussures et des articles ménagers*», a déclaré le statisticien par intérim du gouvernement

Philomena Nyarko aux journalistes. Les prix des aliments et des boissons non alcoolisées ont augmenté de 7,3% alors que les prix non alimentaires ont augmenté de 15,4%, a expliqué M. Nyarko cité par Chine nouvelle.

«*Les effets sévères de la suppression de la subvention aux produits pétroliers a encore*

d'impact sur l'inflation au Ghana car la plupart des services ont un effet de carburant sur leurs prix», a déclaré Yaw Adu Koranteng, un analyste chez NDK Asset Management à Xinhua. Il a indiqué que la suppression des subventions était derrière la hausse constante de l'inflation au cours des quatre derniers mois.

Au Bénin, au titre de la campagne agricole

Environ 340 000 hectares de coton déjà emblavés

Quelques 340 000 hectares de coton ont été emblavés à la date du 4 août 2013, au titre de la campagne agricole 2013-2014 en cours, sur une prévision de 425.000 hectares, soit 80% de réalisation en dépit des aléas climatiques qui perturbent l'agenda agricole, indique un communiqué gouvernemental cité par Chine nouvelle. Selon ce communiqué

publié ce vendredi à Cotonou, cette superficie est déjà en nette augmentation par rapport à la superficie totale de 232 000 hectares emblavés déclarés au titre de la campagne écoulée, soit une augmentation d'environ 20 000 hectares correspondant à 6%.

«*Les emblavures auraient pu être plus importantes n'eût été le déficit*

pluviométrique enregistré en ce moment avec un effet négatif sur l'enthousiasme des producteurs dont les élans sont freinés et la volonté émoussée», souligne la même source. Au Bénin, le coton représente 40% des entrées de devises, 12 à 13% du PIB, environ 60% du tissu industriel national et assure un revenu à plus d'un tiers de la population.

Côte d'Ivoire

Des investissements record au premier semestre 2013

La Côte d'Ivoire a enregistré des investissements record de 300 milliards de francs Cfa au premier semestre 2013, selon un bilan publié le 16 juillet par le Centre national de promotion des investissements (CEPICI). «*Depuis la promulgation du Code des investissements en Côte*

d'Ivoire, le plus important volume des investissements enregistré annuellement a été de 365 milliards de FCFA», s'est réjoui le directeur du centre, Emmanuel Esmel Essis, cité par l'agence Ecofin.

Quelque 1200 nouvelles entreprises, dont 60% sont des

entreprises industrielles, ont été par ailleurs créées au cours des six premiers mois de 2013. En 2012, le volume total des investissements réalisés en Côte d'Ivoire a atteint 219 milliards de francs, selon les données du CEPICI.

CANOE KAYAK

Benjamin Boukpeti prend sa retraite internationale

Benjamin Boukpeti ne brisera plus de pagaie. Le franco-togolais qui arbore les couleurs de Togo depuis 2004, a décidé de mettre un terme à sa carrière internationale pour se consacrer à ses actions de développement auprès "des enfants au Togo et d'Afrique, que ça soit avec Amadonsa ou auprès de Peace and Sport", a-t-il annoncé sur sa page facebook à la suite d'une longue interview qu'il a accordée au magazine "Les Deux Palais".

Ainsi donc à la suite de Sandrine Thiebaud Kangni, habituée des Jeux Olympiques qui s'est finalement résolue il y a quelques semaines à annoncer sa retraite, Benjamin Boukpeti tire sa révérence dans la surprise générale.

Premier médaillé de l'histoire du Togo aux Jeux Olympiques, la retraite du natif de Seine-et-Marne n'était pas du tout attendue au vu de sa performance de finaliste aux derniers jeux de Londres qui lui offrait une nouvelle perspective pour les Jeux de 2016 au Brésil. "Après quasiment une décennie consacrée à ma préparation sportive, je quitte l'entraînement et les compétitions et je deviens un acteur du Mouvement Olympique où mon expérience de compétiteur, je le souhaite, pourrait aider d'autres africains à trouver le chemin des podiums", a-t-il déclaré au magazine *Les Deux Palais*.

Elu représentant des athlètes pour la zone III de l'Association des Comités nationaux Olympique de l'Afrique de l'Ouest (ACNOA), c'est dans ce nouvel cadre que le Franco-togolais compte poursuivre une partie de ses actions. "Je souhaite être au plus proche des athlètes de ma zone, sans me couper complètement des autres zones africaines. Nous tirons tous dans une même direction", a assuré Benjamin Boukpeti.

Mais parallèlement, Benjamin Boukpeti continuera les actions de développement qu'il entreprend depuis 2006 avec Amadonsa (collectif d'athlètes de haut niveau engagé dans le développement du sport). "Mon engagement dans le développement du sport et dans le développement de nos sociétés à travers le sport reste une prio-



rité. C'est pourquoi au-delà de l'ACNOA, je poursuis les actions entreprises depuis 2006, au sein de l'association Amadonsa et depuis 2009 au sein de Peace and

Sport. A présent que j'ai quitté la compétition internationale, je souhaite vivement à travers ces créneaux perpétuer mon engagement pour la diffusion des valeurs

olympiques dans mon pays et sur le continent africain qui est plein de potentiels et qui peut mieux faire dans tous les domaines si l'on s'y met tous", a-t-il ajouté.

FOOTBALL/ LIGUE DES CHAMPIONS

L'Espérance Tunis se rassure, Al Ahly se reprend

L'Espérance Tunis a décroché un deuxième succès consécutif en Ligue des champions, sur la pelouse de l'ambitieux Séwé Sport (0-1), avec des progrès réalisés dans le jeu. Voilà les Sang et Or rassurés après leur entrée difficile dans la compétition. Dans le groupe A, Al Ahly a fait preuve d'une belle réaction d'orgueil en s'imposant sur les terres de l'AC Léopards (1-0).

C'était bien la peine de faire autant de bruit pour rien... Au lendemain de la victoire de l'Espérance Tunis sur le terrain du Séwé Sport de San-Pédro (1-0) à l'occasion de la 3e journée de la Ligue des champions, plus une bouche ne s'ouvre pour faire référence à la polémique de la semaine passée. Même avec un match en sélection quelques jours plus tôt, les internationaux de l'ES Tunis ont tenu la baraque face aux Ivoiriens lors d'un déplacement qui s'annonçait périlleux.

Le finaliste de la dernière édition a mis du temps, mais il semble désormais pleinement lancé dans sa compétition. Après la défaite en Angola (0-1) et la victoire sans convaincre face à Coton Sport (2-0), les hommes de Maher Kanzari,

pourtant privés de Raguéd et Afful, ont montré du mieux dans le jeu. On pourra toujours objecter que sans trois parades décisives de Moez Ben Chrifia (plus une transversale), les Sang et Or ne seraient jamais repartis avec les trois points.

Néanmoins, ils se sont eux aussi créés des occasions. Surtout, ils ont tenu le choc au cours d'un match d'une grande intensité, ce qui est très encourageant pour la suite. D'autant plus que les coéquipiers d'Oussama Darragi, auteur du seul but du match, sont passés leaders du groupe B et recevront à deux reprises lors de la phase retour. Dans l'autre match de la poule, Coton Sport a confirmé son regain de forme en enchaînant un deuxième succès à domicile, face au

Recreativo Libolo (2-1).

Avec le jeune Alexis Kada Yougouda, 18 ans et meilleur buteur de la compétition, auteur de l'ouverture du score dimanche et de l'unique but du match la semaine dernière face au Séwé Sport (1-0), les Camerounais disposent d'un solide atout offensif qui peut leur ouvrir les portes des demis, même si les Ivoiriens de Kévin Zougoula (5 buts) et le Recreativo ne pointent qu'à trois points.

Si l'indécision règne encore dans le groupe B, les choses se décanent peu à peu dans la poule A. Seule équipe invaincue de la phase de groupes, les Orlando Pirates viennent de mettre une seconde correction à un club égyptien. Après les 3-0 infligé à Al Ahly, les Sud-Afri-

cains ont écrasé le Zamalek (4-1) à Johannesburg. Avec 7 points, ils sont en bonne position pour atteindre le dernier carré.

Après son lourd revers, Al Ahly s'est relancé en ramenant les trois points de son déplacement au Congo chez l'AC Léopards (1-0). Le tenant du titre devra confirmer que ses débuts poussifs sont derrière lui lors de la phase retour. Le vainqueur de la dernière Coupe de la CAF tentera de son côté de prouver qu'il est capable de rebondir. Diables Rouges et Léopards comptent tous deux quatre unités. Dernier avec un seul point et 14 matches consécutifs sans victoire en phase de groupes de la Ligue des champions, le Zamalek paraît déjà bien détaché.

MARACANA/

Le Togo remporte la 2ème édition de la CAN chez les Vétérans

L'équipe nationale de la Côte d'Ivoire de maracana a remporté samedi après-midi à Cotonou, le trophée de la deuxième édition de la Coupe d'Afrique des Nations de maracana, chez les Séniors, tandis que le Togo a remporté, le trophée de la même compétition chez les vétérans.

Chez les Séniors, l'équipe nationale de la Côte d'Ivoire s'est imposée à son homologue du Togo par le score écrasant de 3 buts à 0, alors que chez les vétérans, le Togo est venu à bout de la Côte d'Ivoire par 2 buts à 1.

Six équipes nationales dont cinq chez les seniors (35 à 44 ans) et cinq chez les vétérans (45 ans et plus) des cinq pays du Conseil de l'Entente, ont participé à la deuxième édition de la coupe d'Afrique des nations de maracana, qui s'est déroulée sur l'esplanade intérieure du stade de l'Amitié de Cotonou.

Il s'agit notamment des équipes seniors et vétérans du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo.

Selon le secrétaire général de la Fédération béninoise de Maracana, Mathias Combou, le Maracana est une discipline sportive qui se joue au pied, sur un terrain de handball, avec six joueurs dans chaque équipe et quatre réservistes.

FOOTBALL/

PSG : Ibrahimovic se place parmi les coupables

Malheureux dimanche face à Ajaccio, Zlatan Ibrahimovic admet qu'il aurait dû marquer. Mais il ne s'inquiète pas pour la suite.

Zlatan Ibrahimovic a tout tenté ou presque. Pied gauche, pied droit, tête. Rien n'y a fait, il a en permanence buté sur un Guillermo Ochoa des grands soirs au Parc des Princes hier. L'attaquant suédois ne se trouve cependant pas d'excuses. «C'est vrai qu'on a eu un nombre incalculable d'opportunités. (...) Ochoa a fait un grand match mais on aurait dû mieux faire de notre côté», explique-t-il dans les colonnes du Parisien.

Ibra n'a pas non plus voulu pointer du doigt le comportement d'Ajaccio, aux intentions offensives inexistantes. «C'est certain que nos adversaires pensent avoir plus de chances en jouant de façon ultra-défensive face à nous. On va souvent retrouver cette situation. Il faut qu'on ait à l'esprit et qu'on sache trouver les solutions pour pouvoir gagner ces matches-là.» Les solutions, le Suédois pense que Paris les trouvera vite. L'inquiétude est loin d'avoir gangréné le vestiaire parisien. «Absolument pas. On n'en est qu'au début de saison et évidemment qu'on ne peut que s'améliorer. J'en suis convaincu. (...) Il faut qu'on continue à travailler aussi fort qu'on le fait actuellement et les résultats ne vont pas tarder à arriver. Je suis très confiant», a assuré Ibra, qui n'a pas pu échapper à une question sur son association avec Cavani.

«Il a marqué un but fantastique ce soir. Je sais ce qu'il ressent car j'ai moi aussi marqué lors de mon premier match au Parc des Princes. Je suis certain qu'il va en marquer beaucoup d'autres. On communique beaucoup tous les deux. Il a eu un paquet d'occasions, j'en ai eu aussi. Lui a fait son travail en marquant, je n'ai pas fait le mien», a répliqué l'attaquant. Au regard du discours du Suédois, la suite de la saison promet pour le PSG. Imaginez qu'Ibrahimovic se mette lui aussi à «faire son travail» !

Spéciale promo vacances

moovsecondes

Le prix... Pas un obstacle !

no limit

Seconde est un nouveau profil qui permet de communiquer à partir de 12 secondes partout au Togo. Pour migrer vers le profil Moov secondes, il te suffit juste de taper *106*3# à partir de ton mobile.

- 1 F/sec vers 5 numéros complètes 24h/24
- 1 F/sec de 22h à 05h vers Moov
- 1,5 F/sec de 05h à 22h vers Moov
- 2,5 F/sec vers les autres opérateurs

(coût de souscription : 100 FCFA)

A partir de **1F** / seconde

Tapez *106*3#

groupe etisalat

REPERES

Agou Apégamé a célébré "Gbagba 2013"

Du 09 au 10 Août dernier, le peuple d'Agou Apégamé a honoré la mémoire de ses ancêtres en respectant la célébration de la fête traditionnelle "Gbagba 2013".

Gala de football, soirée dansante, élection de Miss traditionnelle ont été les temps forts de la manifestation sans oublier la sortie de l'homme Tigre, Apeto Fia. La foule qui a fait le déplacement d'Agou Apégamé, a suivi le personnage mythique depuis son couvant jusqu'à la place publique. La fête de Gbagba marque pour le peuple d'Agou, le début de la consommation de la récolte de l'igname. Plusieurs personnalités politiques, administratives, religieuses et militaires ont participé à la célébration de l'édition 2013 de la fête des ignames à Agou-Apegame.

3 mois d' "inactivité" des pêcheurs sur le Nangbeto

Le ministère de l'agriculture et de la pêche vient d'interdire les activités de pêche sur le lac de Nangbeto pour la période allant du 15 août au 15 novembre 2013, correspondant au repos biologique des poissons.

En effet, le gouvernement togolais a par arrêté n° 25/MAEP/CAB/SG/DEP du 18 mai 2006, instauré une période de repos biologique des poissons pour favoriser le repeuplement du lac en ressources halieutiques. Accordant une importance particulière à cette réglementation, le Col. Ouro-Koura Agadazi, demande à tous les acteurs professionnels de la pêche dudit lac de s'en approprier et de l'appliquer, car il y va de l'intérêt de tous. "Toute personne qui sera surprise entrain de pêcher sur ce lac, de transporter ou de vendre les produits de pêche provenant de ce lac sera punie conformément à la loi en vigueur", prévient le ministre de l'agriculture et de la pêche.

Un "ESPACE 15" de Togocel à la plage de Palm Beach

Pour les 15 ans de Togocel, la société de téléphonie mobile compte faire vivre les plus grands et joyeux moments des vacances 2013, en initiant du 9 août au 29 septembre prochain, l'ESPACE 15, à la plage de Lomé en face de l'Hôtel Palm Beach, coté ouest du wharf.

L'Espace 15 offre une pluralité d'activités, de jeux et autres événements : baby foot géants, beach volley, jeux vidéo, concerts avec des artistes du moment, et pour les enfants, grande piscine à la plage, toboggans, balançoires et kermesse avec plein de cadeaux. Et pour la toute première fois au Togo, un "Beach discothèque" érigé sur les sables fins de la plage s'anime tous les samedis à partir de 23h avec un méga show tous les dimanches. Les organisateurs indiquent par ailleurs qu'il est prévu l'organisation des ateliers et des rencontres pour décrypter les nouvelles opportunités et les défis de la mobilité. Plus de 5000 visiteurs sont attendus parmi lesquels les professionnels, les étudiants, les fonctionnaires, le grand public et les vacanciers. L'accès à cet espace est gratuit les vendredis et samedi et sur achat de crédit à partir de 450 F CFA les dimanches.

Le découpage électoral, le vrai problème ?

"Le PDP, aurait eu plus d'un siège au parlement si l'opposition n'avait pas une fois encore dispersé ses voix et ses efforts".

C'est la réponse du président national du Parti Démocratique Panafricain (PDP), Bassabi Kagbara aux confrères de Sidwaya dans une interview publiée ce 14 Août 2013. Interrogé sur les résultats obtenus par le regroupement des 5 partis politiques dans la coalition ARC EN CIEL, M. Bassabi Kagbara a dans un premier fait savoir que la contre-performance ne risque pas de jouer sur l'avenir de la coalition, car dit-il, "la dynamique unitaire dont [ils sont] le premier défenseur ne [les] autorise point à aborder ce sujet dans cette logique. Et plus loin, il déclaré : "Mon parti, le PDP, aurait eu plus d'un siège au parlement si l'opposition n'avait pas une fois encore dispersé ses voix et ses efforts... Je crois que c'est à cela qu'il faut s'atteler maintenant, tout en respectant chaque acteur politique selon ses forces dans une dynamique de solidarité et d'union. C'est donc plutôt une évolution positive, à voir les choses sous un certain angle. Je voudrais, dans ce sens, dire qu'on doit impérativement revoir le découpage électoral. Ce n'est pas normal qu'avec 900 000 voix, l'opposition, dans son ensemble, obtienne 29 députés contre 862 000 voix à l'UNIR pour 62 députés, soit le triple du siège de l'opposition avec moins de voix", affirme, plaintif, le président du PDP.

Festival "Dunono Lomé 2013", 8^e édition

La 8^e édition du "Concours ménage de Noël" sur le thème : "stop aux pratiques sociales et culturelles néfastes aux enfants" et la 4^e édition du festival de danses folkloriques "Dunono Lomé 2013" sous le thème : "mobilisons les hommes pour les femmes" ont été les activités ayant réuni vendredi, à la salle de spectacle Agora Senghor de la paroisse universitaire de Lomé, les acteurs du monde culturel et de promotion de l'équité genre.

Selon Ferdinand K. Affognon, directeur général de Nana Média Culture et organisateur de l'événement, le choix du thème portant surtout sur la parité homme/femme "s'explique par l'analyse de la situation socioculturelle de l'Afrique, des conséquences des diverses crises sociopolitiques qu'a traversées notre pays et de la nécessité de contribuer à la mise en application de la résolution 2263 du 7 novembre 1967." Ferdinand K. Affognon a constaté également que "certaines sociales et culturelles voire religieuses entraînent de graves préjudices physiques et psychologiques au bien-être social, à la santé et à l'éducation des enfants et à leur scolarisation." D'où la nécessité d'organiser ces deux événements qui revêtent une importance particulière au regard des défis de l'heure.

Les Toofan invente le "Gweta", une nouvelle danse

"Gweta", vous connaissez ? C'est la nouvelle forme de danse que les Toofan mettront sur la scène musicale dans les tout prochains jours. Un nouveau concept pour passer du bon temps pendant les vacances. Et le milieu de la nuit du Privilège Night Club a déjà l'a déjà expérimenté le 3 août dernier.

Pour Master Just, le Gweta est "la démarche du cool catcheur", et il "permet d'esquiver les jaloux". Difficile de comprendre quelle réalité ils entendent ainsi décrire. Comment le danser ? On "va de la droite vers la gauche", selon les concepteurs.

Le nouveau concept, pas très éloigné du cool catché vient en réalité après le déclin de ce dernier sur le marché musical, à la faveur d'"azonto", son célèbre concurrent ghanéen.

Sorti tout droit du zouglou et du coupé-décalé, concepts chorégraphiques ivoiriens, le "cool catché" a rapidement déperé par son manque de dynamisme et de vitalité. Un peu comme le coupé-décalé, d'ailleurs. Si le zouglou, né dans un environnement lycéen et universitaire des années 1980, dans une Côte



d'Ivoire qui commençait à déchanter de l'houphouëtisme et de la crise économique, portait un langage et une philosophie, et mettait en exergue les aptitudes chorégraphiques d'une jeunesse ivoirienne, le "cool catché"

manqué était juste une musique d'ambiance, sans fond. Peut-être juste une pale copie de l'originale ivoirienne, qui démontre encore une fois cette vérité que les musiciens togolais aiment à prendre la forme

sans le contenu.

L'étiologie du cool catché vient également de la sécheresse artistique de ses concepteurs, qui visiblement ne venant pas d'une école de musique sont restés scotchés à leur premier concept sans chercher à varier, ni approfondir. Un manque d'inspiration ajouté à l'absence d'un terreau musical structurel et infrastructurel, contrairement à l'azonto ghanéen, a rapidement conduit les "Toofan", malgré un soutien financier monstre, à passer de la lumière à l'ombre. On l'aura vu, Master Just et son compère Barrabas n'ont pas varié dans leur musique, et les textes sont d'une telle platitude à ne pas retenir la clientèle. Et le public togolais avide de nouveauté, a vite fait de changer de goût en dansant "azonto", plus électrique.

Reste à savoir ce que va donner le "gweta" dans les prochains mois. S'il ne s'agit que de pas de danse sans contenu, il ne fera pas long feu. C'est bien beau d'inventer mais il faut avoir le courage de reconnaître son héritage. L'art est un continuum, rien ne naît ex nihilo.

Arts plastiques

La biennale de Dakar, une kermesse selon Amadou Dieng

Le plasticien sénégalais n'y va pas de main morte ; il vient de porter un jugement sévère sur la Biennale de Dakar, une rencontre qui attire pourtant la jet-set de l'art africain.

"La biennale de Dakar est une affaire de kermesse, elle n'a pas de substance, ni rien", dit-il à un journal sénégalais. Il en rajoute quelque peu : "La biennale de Dakar n'existe pas, elle est juste une kermesse". Ce que beaucoup pensaient sans le dire aussi ouvertement.

Pour lui, les organisateurs ne sont pas outillés en matière de culture. "L'organisation de la biennale est confiée à des fonctionnaires qui décident de tout. Ils ne connaissent rien de l'art" a souligné M. Dieng qui se dit n'avoir jamais participé à la biennale à cause de ce détail.

Amadou Dieng, autodidacte, n'a pourtant pas sa langue dans la poche quand il s'agit de parler de l'art africain même. Pour lui, l'intitulé même de la biennale "art contemporain africain" dérange. "L'art n'a pas de frontière, il est universel. Il ne renvoie pas à une ethnie ou à un peuple. Il est au-delà des cultures. On pouvait comprendre qu'on parle de l'artisanat africain, mais pas d'art, l'intitulé me gêne vraiment" a soutenu M. Dieng. Pour lui, la Biennale de Dakar a tendance à mettre en avant l'artisanat.

Pensionnaire du village des arts de Dakar depuis le camp Lat Dior, Amadou Dieng adepte de l'abstrait souligne : "Je ne rends pas le visible, je rends visible. Je peins pour accompagner le séjour quotidien de l'œil. Je ne peins pas pour l'esprit, je



lui parle. Je ne parle pas de moi, je parle de la personnalité propre de l'art. L'art n'est pas l'artisanat, l'artisanat est par essence, géographique, tandis que l'art lui est universel".

Passionné et mystique, la nature tient une place importante dans ses

œuvres. Les couleurs jaillissent et les lignes se tordent sur ses œuvres avec toujours des sans titres qui laissent d'éternels questionnements sur la société. Pour lui, en bon musulman, l'islam lui interdit toute représentation de l'art des arts qu'est la Création, dont Dieu seul est le maître.

Cinéma

Le fesfil reporté du 29 au 31 août

Le Festival international de film de Lomé devrait avoir lieu du 3 au 5 août 2013. Les organisateurs viennent d'entreprendre un report, peut-être à cause des moyens organisationnels. Le Fesfil aura lieu finalement du 29 au 31 août de ce mois.

Le Fesfil se veut non seulement une plate-forme de revue des films togolais, mais également une compétition pour les meilleures réalisations du pays.

Selon le promoteur, ESSE Aimé, promoteur et Directeur de Togollywood, le FESFIL récompensera 5 catégories de films : les fictions, les films documentaires, les sketches, les clips vidéo et les meilleurs acteurs du monde de la cinématographie.

Seront en compétition des courts



métrages ainsi que des longs, soit 3', 13'26' et au maximum 52' en tenant compte du thème défini qui est ; "la vidéo en Afrique qu'elle perspective pour le futur" a expliqué le promoteur Aimé Esse.

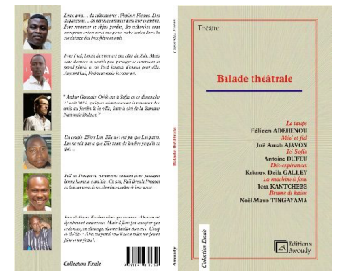
Le Togollywood organise des ateliers de formation pour répondre à certains besoins dans le domaine de la profession audiovisuelle. Le fesfil aura lieu tous les deux ans.

Vient de paraître

Ballade théâtre, un recueil de pièces de théâtre

Ballade théâtrale est un recueil de pièces de théâtre édité par les éditions Awoudy, dans la collection «Escale». Un recueil qui rassemble des auteurs de la nouvelle génération que sont Félicien Adehenu (La taupe), Joël Amah Ajavon (Miel et fiel), Kokou Dzifa Galley (La machine à sous), Jean Kantchebe (Brume de haine), et un auteur français Antoine Dufeu (Ici Sofia).

Les auteurs n'ont pas de points communs, il s'agit juste d'une volonté d'Awoudy d'éditer de ces auteurs qui animent la scène du théâtre national par des œuvres le plus souvent inédites. Du très tansien



Tingayama Mawo, enseignant au jeune Joël Ajavon, il y a tout un monde.

Mais il faut reconnaître le talent des Editions Awoudy qui a publié une première œuvre théâtrale d'Apedo-Amah, *Un continent à la mer*, dont on attend toujours la mise en scène.

Nouveaux bacheliers

Après les résultats, la grande interrogation

Entre universités et grandes écoles, les nouveaux bacheliers cherchent où poser leurs cartables...

Etonam Sossou

On le dit très souvent, le plus difficile c'est l'après baccalauréat. Quelques semaines après la proclamation des résultats, l'heure est désormais aux concours et autres tests d'entrée tant dans les grandes écoles que dans les universités. Une étape assez difficile, d'autant plus que durant l'année scolaire écoulée, il n'y a pas de nombreux élèves qui ont pris le soin de penser à ce qu'ils feraient après l'obtention de leur sésame. C'est ainsi que plusieurs d'entre eux s'interrogent encore sur les établissements qu'ils pourraient fréquenter à la rentrée académique d'octobre prochain. Un véritable

casse tête, au regard notamment des dossiers à constituer et surtout de leurs chances de réussite aux différents tests.

La ruée vers les concours

Pas de grand souci pour ce qui est des universités d'état, car il suffit juste de déposer les quelques documents demandés ici et là, et de s'acquitter de ses 50 000 FCFA. La grande interrogation survient lorsqu'il s'agit de frapper aux portes des grandes écoles. Nombreux sont celles et ceux qui rêvent de l'Ecole nationale de formation sociale, de l'ense, de l'essdd, de l'enam entre autres, convaincus qu'ils auront là, la garantie d'une place sur le dur marché de l'emploi.

Pour la plupart, les universités sont des usines pour la fabrication de chômeurs, il n'y pas de véritable spécialisation, on vous donne tout au même moment, ce qui risque d'abrutir l'étudiant s'exprime Landry, nouveau bachelier qui veut se présenter au concours de l'Enam. J'ai longuement mûri mon choix et je pense qu'avec une formation dans une école, on a plus de chance de trouver du travail plus tard», affirme-t-il, lui qui avoue également que ce n'est pas le seul concours auquel il s'est présenté. Pour E. Prudence, candidate à l'entrée à l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales (ESSEC), la formation dans une école est plus

sérieuse. J'ai l'impression qu'en fac, les étudiants s'amusent beaucoup et les enseignants n'ont aucune pression. D'ailleurs comme son nom l'indique justement, en faculté les cours sont facultatifs, tu viens quand tu veux, réplique Yannick, étudiant en 2ème année à la faculté des sciences juridiques. Nous sommes tellement nombreux et chacun fait ce qui lui plaît, au point où je me demande souvent si je n'aurai pas dû choisir autre chose. Dès lors se pose le problème de l'orientation, qui ne se fait pas en connaissance de cause; car comme avoue Yannick, je me suis retrouvé ici en suivant les conseils de mon oncle qui a un ami avocat. Mon souhait était de fréquenter à l'ENAM, mais j'ai raté le concours d'entrée. Je regrette un peu le choix du droit, mais je ne veux pas perdre les deux années que j'ai déjà passées à l'université».

Avis donc aux nouveaux diplômés qui veut aller loin doit ménager sa monture.



Développement rural

Des écoles maternelles par de jeunes volontaires à Danyi

Le samedi 10 août dernier, les associations Ecole Secours (Nancy, France) et Avid-Afrique (Togo) ont célébré, à Danyi, 10 ans de partenariat au Centre communautaire de Danyi-Apeyeme. 10 ans, l'acmé d'une coopération qui a accouché de nombreuses réalisations dont quatre écoles maternelles, un centre informatique et une bibliothèque. Et une autre école maternelle à Wetropé, dont la construction en cours sera terminée à la fin de ce mois d'août. Une dizaine de volontaires français sont à pied d'œuvre pour construire cette école sur le plateau, fournissant non seulement participation financière, mais aussi d'immenses efforts physiques en prenant part à la construction.

Ce 10 août, MM Atawuia Nusselesi Amyral, d'Avid-Afrique et Raphaël de Suzzoni, d'Ecole Secours, portaient devant le public le bilan des actions de volontaires de France et du Togo. Raphaël Suzzoni et les jeunes volontaires français originaires de Nancy, peuvent s'estimer fiers, eux qui, dans la nébuleuse d'un rêve né autour d'un verre dans un bar en campagne, ne pouvaient mesurer, une décade plus tard, l'impact de leurs actions sur le plateau de Danyi.

Au commencement, il s'était agi

pourtant d'un voyage sur un air de tourisme, pendant lesquels les volontaires apportaient un appui en termes de renforcement des capacités des élèves par des cours vacances scolaires. Un accompagnement qui se sanctionnait par l'offre de kits de fournitures scolaires aux meilleurs des élèves. Puis, remarquant un déficit du niveau en français, les volontaires construisent de leurs mains une bibliothèque, avec son attirail livresque. Plus tard, un centre informatique pour combler la fracture numérique avec les grandes zones urbaines du Togo.

Depuis 2006, Ecole-Secours et Avid-Afrique ont changé la forme de leur partenariat. «Contrairement à la ville, où les parents peuvent se délester de certaines charges domestiques en envoyant leurs enfants dans les écoles maternelles, ceux-ci accompagnent leurs mères aux champs, alourdissant quelque peu les activités agrestes et les responsabilités de ces femmes», témoigne M. Nusselési Amiral Atawuia. «Or, les problèmes des femmes sont les mêmes partout, que ce soit en zone urbaine ou en campagne, et encore plus rudes en zones rurales car les activités des champs sont très dures», ajoute M

Atawuia.

Dans un tel contexte, il faut envoyer les enfants à la maternelle pour soulager les mères. Mais, écueil de taille, il y a un énorme déficit d'écoles maternelles sur le plateau, sans oublier que les écoles catholiques sont parfois hors de prix pour les modestes bourses de la région.

«Depuis 2006, les deux associations se sont mises à la construction d'écoles maternelles pouvait accueillir en moyenne 30 enfants», témoigne M. Atawuia. Depuis cette date, les écoles se dressent presque chaque deux ans : Ecole maternelle Simone Veil de Yikpa (2006), Ecole maternelle Simone de Beauvoir de Dzogbegan (2008), Ecole maternelle Skölka de Kpeve (2009), Ecole maternelle Jeanne Adaya de Dafo (2011), Ecole maternelle de Wetropé (2013). Soit plus de 500 enfants accueillis depuis les ouvertures.

«Quand on parle de problèmes du genre, Avid-Afrique agit directement et de façon concrète sur le terrain sans trop discours. Nous soulageons les femmes de certaines responsabilités, mais en plus nous participons à la réduction du chômage des jeunes filles en engageant certaines dans nos structures», indique M. Atawuia. A noter que la plupart des écoles sont bâties au sein des écoles publiques et restent quelque peu sous la tutelle des directeurs des écoles, même si les charges afférentes relèvent des deux associations.

Dans les années prochaines, Ecole-Secours et Avid Afrique ont en perspective de «travailler au renforcement de [leurs] actions et structures, surtout la formation des maîtresses d'écoles, de les doter en équipements scolaires adéquats», selon M Atawuia.

Mais les deux organisations n'attendent pas se cantonner dans un registre scolaire. «A l'avenir, nous envisageons des actions sur le plan sanitaire», affirment les deux responsables d'Ecole Secours et d'Avid-Afrique.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°242 DE LOTO KADOO DU 09 AOÛT 2013

Le tirage de LOTO KADOO du vendredi 16 août 2013 porte le N° 243. Conformément aux règles du LOTO KADOO, ce tirage s'est fait directement avec avec bonus, car, les deux dernières ont été faits sans bonus.

Vendredi dernier, la LONATO a encore apporté du changement dans la vie de ses fidèles parieurs à travers des gros lots d'un montant global de près de 20 millions de nos francs.

A LOME, les points de vente 5005, 7839, 8234, 7111, 7000, 3112, 6478 et 3306 ont resencé en tout quatre lots de 500.000F CFA, un lot de 750.000F CFA, un gros lot de 1.000.000F CFA, un gros lot de 1.250.000F CFA et un gros lot de 1.500.000F CFA.

A DAPAONG, c'est un super gros lot de 2.500.000F CFA gagné auprès de l'opérateur 1116 qui a fait le bonheur d'un de nos parieurs.

Les points de vente 2110, 7204 et 2224 basés à BADOU, KPALIME et NOTSE ont enregistré respectivement un lot de 500.000F CFA et un gros lot de 1.250.000F CFA.

A SOKODE, ce sont deux lots de 500.000F CFA et un gros lot de 1.750.000F CFA qui ont fait le bonheur de plusieurs parieurs qui ont tenté leur chance auprès des opérateurs 1205, 7602 et 7601

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS, UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°243 de Loto Kadoo du Vendredi 16 Août 2013

Numéro de base

32

03

64

68

01

Numéros bonus

60

61

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 653 de Lotto Diamant du lundi 19 Août 2013

Numéro de base

**

**

**

**

**

Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu
Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28
e-mail: patrie006@yahoo.fr
Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent
Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.